

POLE COORDINATION ET RESSOURCES

Secrétariat Général

Service Actes Officiels

Dossier suivi par : L. YETTOU

Tél : 03.20.66.46.33

Courriel : secretariatgeneral@ville-roubaix.fr

N/réf : GD/CC/LY/JC/convocCM23-24

Le 28 juin 2023

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

Objet : Désignation des délégués supplémentaires et suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023 – notification de l'arrêté préfectoral du 27 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

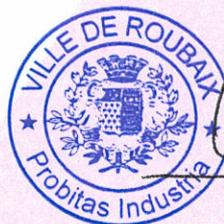
Je vous prie de bien trouver ci-joint l'arrêté préfectoral du 27 juin 2023 convoquant le conseil municipal en vue de la désignation des délégués supplémentaires et suppléants appelés à élire les sénateurs du Nord le 24 septembre 2023.

Le Conseil municipal est donc convoqué le lundi 3 juillet 2023, pour procéder à la désignation et élection de 85 délégués supplémentaires et 30 délégués suppléants, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Le Conseil municipal se réunira à **lundi 3 juillet à 18h30** à l'Hôtel de la Ville, dans la salle du Conseil municipal.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Guillaume DELBAR